

VOTION

e-France,
 out 1665,
 a commis-
 .
 semblable
 na au cu-
 ir de l'é-
 de cette
 paroissiale
 s celle de
 dans quel-
 anada ; où
 âge et de
 fait gloire
 des mem-
 travaillant
 fait l'objet

frérie du
 bec.

de la com-
 -France, et
 'illustrissi-
 de Rouen,
 ir commis

le père Joseph Poncet, faisant fonction de curé en la paroisse de Québec, pour l'établissement de la confrérie du St. Scapulaire de N. D. du Mont-Carmel en l'église de la dite paroisse, conformément aux lettres de l'érection de la dite confrérie, octroyées par le révérendissime père Hippolyte Gesoldi, en parchemin, et le sceau du dit ordre, en cire rouge pendant, en date du dixième mai mil-six-cent-quarante-sept, l'an premier de son généralat, plus bas signé : F. MICHAEL à *Sancto Spiritu, Agens Generalis Carmelitarum Regni Franciæ*, lesquelles lettres n'ayant pu être mises en valeur ci-devant, à raison de l'incommodité de l'église qui n'était pas encore en état pour pratiquer les exercices de la dite confrérie ; et maintenant ne se trouvant plus d'empêchement pour l'érection de la dite confrérie, et n'y ayant aucune raison de différer l'exécution d'une chose tant désirée des habitants et paroissiens de Québec, avons donné permission de ce faire. A Québec, ce 15^e. octobre mil-six-cent-cinquante-six.

(Signé) JEAN DEGUEN.